



Nîmes, le 09 Juillet 2021

## **LETTRE OUVERTE**

**Monsieur André VAN HECKE**

Secrétaire Local du Syndicat  
Pénitentiaire des Surveillants Non Gradés  
Du **PREJ de Nîmes**

À

**Monsieur le Directeur Interrégional  
DISP Occitanie**

### **Objet : Dotation du Holster de Poitrine.**

Monsieur le Directeur Interrégional,

Le SPS que je représente, souhaite vous faire partager la satisfaction des agents de la base PREJ Nîmes, quand à l'avis favorable donné durant la réunion bilatérale DI-SPS du 07 juillet 2021 pour développer et mettre en place (à défaut du holster de cuisse) le port de l'arme de poing par un holster de poitrine pour les chauffeurs.

Je peux vous assurer que ce dispositif de port d'arme a séduit les Surveillants Pénitentiaires de la Base qui voient, par votre décision et cet engagement, une évolution de leurs conditions particulières de travail sur un point crucial : la sécurité des équipages évoluant sur la Voie Publique.

Ceci m'amène naturellement à vous demander directement de bien vouloir envisager l'achat de ce nouveau matériel et, bien évidemment, le calendrier des commandes et réception pour mise en service auprès des agents.

Ne doutant plus de l'intérêt que vous portez à vos agents et dans l'attente de vous lire favorablement ; le SPS-Prej-Nîmes vous prie de recevoir, Monsieur le Directeur Interrégional, l'assurance de notre engagement.

**Le secrétaire local SPS-Prej Nîmes**

**André VAN HECKE**

Copie à :

- Chef de base et ARPEJ
- Délégué de Région SPS-Occitanie